

**Extrait du Registre des Délibérations**  
**Séance du 22 Février 2024**  
**Nombre des Membres en exercice : 77**

**OBJET : 2024-01-11 - INTERCOMMUNALITE (5.7) - SYNDICAT MIXTE  
GRAND TOULOIS -MODIFICATION DES STATUTS**

**DATE DE CONVOCATION : 15 FEVRIER 2024**

**DATE DE PUBLICATION : 26 FEVRIER 2024**

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni ce jour, dans la grande salle de réunion au 1<sup>er</sup> étage du Bâtiment 200, site Kléber, à TOUL (54200), sous la présidence de Monsieur Fabrice CHARTREUX, Président.

<b><u>Etaient présents :</u></b>	FONTAINE André, COLLET Thierry, CLAUDON Jean-Louis, PICARD Denis, AMMARI Christelle, LELIEVRE Jean Luc, POIRSON Elisabeth, STAROSSE Jean Luc, PAYEUR Emmanuel, VARIS Pierre, PREVOT Vincent (ayant la suppléance de SEGALT Jean-François), CHARTREUX Fabrice (ayant la procuration de BONNIN Pierre), PLANCHAIS Viviane (ayant la procuration de GUYOT Laurent), SILLAIRE Roger, RADER Audrey-Helen, MAURY Christophe, GUILLAUME Isabelle, KNAPEK Patrice, DOMINIAC Bernard, WINIARSKI Patricia, MONALDESCHI Philippe, GASPAS Isabel, TOUSSAINT André, SITTLER David, VANIER Stéphane (ayant la suppléance de ROSSO Michel), CARON Jean-François, MARIN Karine (ayant la procuration de ARNOULD Raphaël), TAILLY Jérôme, SAUVAGE Catherine, CHENOT Bernard, JOUBERT Roger, MARTIN Vincent, PIERSON Chantal, HENNEBERT Philippe, MATTE Jean-François, COLIN Xavier, ORDITZ Jackie (ayant la suppléance de CHENOT Tony), HARMAND Alde (ayant la procuration de ASSFELD LAMAZE Christine), DICANDIA Chantal (ayant la procuration de EZAROIL Fatima), ADRAYNI Mustapha, ALLOUCHI-GHAZZALE Malika, RIVET Lionel, HEYOB Olivier (ayant la procuration de MASSELOT Catherine), CHANTREL Nancy, BOCANEGRA Jorge (ayant la procuration de CAULE Emeline), MARTIN-TRIFFANDIER Emilien, BONJEAN Myriam, MOREAU Jean-Louis (ayant la procuration de ERDEM Olivier), BRETENOUX Patrick, GUEGUEN Marie (ayant la procuration de LALEVEE Lucette), MANGEOT Etienne, SIMONIN Hervé, FELTEN Daniel, COUTEAU Jean-Pierre.
<b><u>Etaient excusés :</u></b>	BONNIN Pierre, SEGALT Jean-François, GUYOT Laurent, ROSSO Michel, ARNOULD Raphaël, LALANCE Corinne, MANSUY Thierry, CHENOT Tony, ASSFELD LAMAZE Christine, EZAROIL Fatima, LALEVEE Lucette, MASSELOT Catherine, ERDEM Olivier, CAULE Emeline, GUYOT Gilles.
<b><u>Avis de procuration :</u></b>	9 avis de procuration.
<b><u>Avis de suppléance :</u></b>	3 avis de suppléance
<b><u>Secrétaire de séance :</u></b>	Jérôme TAILLY
<b><u>Nombre de présents :</u></b>	54
<b><u>Nombre de votants :</u></b>	63

Pour mémoire, le Syndicat Mixte Grand Toulouais est composé de la Communauté de Communes du Pays de Colombey Sud Toulouais et de la Communauté de Communes Terres Tuloises.

Le syndicat est créé pour porter en commun des services et des équipements sur un bassin de vie, en s'appuyant sur une participation prenant en compte une solidarité financière territoriale.

Le critère retenu jusqu'à présent pour le calcul des cotisations des EPCI était celui du potentiel fiscal des communes, qui avait toute sa logique jusqu'à ce que le SMGT ne compte plus que 2 EPCI comme membres adhérents (2017). L'utilisation du potentiel financier intercommunal agrégé (PFIA) comme critère de calcul des cotisations des EPCI membres apparaît aujourd'hui plus adaptée.

1/ Sur demande de la CC2T, la modification du critère de calcul des participations versées par les 2 EPCI membres a été examinée par les instances du SMGT et validée lors du vote du comité syndical du 13 décembre 2023, qui a approuvé la modification statutaire suivante :

« Les participations des collectivités sont basées proportionnellement au PFIA, Potentiel Financier Agrégé, de chacune des collectivités, obtenu en multipliant le PFIA par habitant par la population DGF. Les chiffres utilisés sont les derniers connus, communiqués par les services de l'Etat. Les dépenses mises à la charge des collectivités membres ont un caractère obligatoire et doivent être inscrites dans leur budget. »

2/ Par ailleurs, cette modification statutaire entérine également le nouveau siège du SMGT situé sur la Pépinière du Génie, 227 rue de la Place d'Armes à Ecrouves.

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide de :**

- **Approuver la modification des statuts du Syndicat Mixte Grand Toulouais sur les 2 points exposés ci-dessus.**

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an avant-dits.

Le Président,  
Fabrice CHARTREUX